

Scannez-moi pour
consulter la version en ligne



EMILAA : Équipe mobile d'intervention et de liaison pour Adultes Autistes



EMILAA- Pavillon Jamet RDC
15 ter rue Sain-Ouen, CS 45373
14053 CAEN Cedex 4

☎ 02 31 30 50 50 poste 55.20

✉ emilaa@epsm-caen.fr

L'EMILAA est destinée aux personnes adultes à partir de 16 ans présentant des troubles du spectre autistique, manifestant des « comportements problématiques » ou des troubles du comportement sévères sur leur lieu de vie, dont la gestion nécessite un appui par une équipe spécialisée.



Pourquoi ?

Les interventions de l'équipe visent à améliorer la prise en charge des personnes avec autisme sur leur lieu de vie : familles, établissement ou service social et médico-social (MAS, FAM, foyer de vie, foyer d'hébergement, ESAT, SAMSAH, SAVS, SESSAD, ...), que celui-ci bénéficie d'un agrément spécifique autisme pour tout ou partie de sa capacité, ou non.

EMILAA a pour objectifs :

- La diminution du ou des « comportement(s)-problème(s) » par un soutien aux familles et/ou aux professionnels,
- Prévention de l'exclusion, des ruptures de prise en charge, des hospitalisations en urgence.

Comment ?

EMILAA œuvre pour la prévention de l'exclusion et la rupture de parcours. L'accent sera porté sur l'élaboration de réponse alternative à l'hospitalisation psychiatrique. En cela, l'équipe mobile se déplacera in situ pour :

- **Actions de prévention** : sensibilisation et formation des équipes engagées dans l'accompagnement des personnes présentant un TSA (équipes de secteur médico-social et sanitaire), en collaboration avec le CRA.

- **Observations** : évaluations globales et multidimensionnelles toujours en lien avec les partenaires présents et les ressources existantes pour le diagnostic et l'évaluation fonctionnelle. Ceci afin d'aider à analyser des problématiques, notamment des comportements problèmes.
- **Recherches de solutions apaisantes** à la problématique rencontrée,
- **Elaboration des modalités d'accompagnement et de prise en charge** des comportements problèmes, après avoir éliminé une cause somatique (douleur...),
- **Transmissions** de compétences, de savoir-faire, d'outils et de méthodes spécifiques,
- **Aide, soutien et accompagnement** des aidants naturels et des équipes dans la prise en charge des comportements problèmes par la mise en place de programmes d'interventions ciblés jusqu'à apaisement de la situation,
- **Appui à la coordination du parcours de soin**, facilitation à l'intégration et accès au soin psychiatrique et somatique, mobilisation du réseau,
- **Proposition de suivi post apaisement** aux bénéficiaires et aux aidants,
- **Collaboration et synergie** entre les différents dispositifs d'appui et d'intervention.

Ainsi, les situations à risque peuvent être repérées plus rapidement et peuvent être anticipées afin d'éviter le recours à l'hospitalisation systématique, prévenir les situations de rupture et favoriser le maintien de la personne autiste dans son milieu de vie.

Cependant, il peut être parfois nécessaire d'hospitaliser l'utilisateur.

En cela, EMILAA :

- Préparera et accompagnera la personne présentant un Trouble du Spectre Autistique sur le lieu d'hospitalisation,
- Facilitera le lien entre la famille et/ou l'institution médico-sociale et le sanitaire,
- Apportera aide, soutien et conseils aux professionnels du sanitaire,
- Accompagnera les aidants naturels,
- Facilitera et organisera la réinsertion de la personne dans son environnement habituel.

L'équipe mobile adapte son intervention dans une approche intégrative et centrée sur la personne autiste. C'est pourquoi, EMILAA :

- Sera évolutive, sur mesure, souple,
- Se situera en prévention, en amont, pendant et en aval de la situation problématique,
- Sera en appui des professionnels existants et pourra activer le réseau présent,
- Sera en appui des familles et aidants dans la prise en soins de leurs proches, l'équipe mobile exercera son action en collaboration avec les familles.

Les modalités d'intervention

L'équipe intervient à la demande des établissements sanitaires, sociaux, médico-sociaux, éducatifs, associatifs, et/ou des familles. Lors du premier contact téléphonique les étapes d'intervention vous seront explicitées (cf. processus d'intervention au verso).

Les interventions d'EMILAA seront réalisées en accord avec les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé et de l'Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des Etablissements et Services sociaux et Médico-sociaux.

Aucune participation financière ne sera demandée.

La composition de l'équipe

- Un médecin psychiatre,
- Deux éducateurs,
- Un infirmier,
- Un psychologue clinicien,
- Un psychomotricien,
- Un cadre de santé.

Notre partenaire

- Centre Ressources Autisme COM.

Processus d'intervention

LIEUX DE VIE : Domicile, structures médico sociales.
Etablissements de Santé.

Demande d'intervention par téléphone, par courrier, mail :
aidants naturels, professionnels.
- Information et transmission de la fiche de demande
d'intervention.

Evaluation de la demande écrite par l'équipe mobile lors des
réunions hebdomadaires, et selon l'évaluation engagement de
EMILAA ou pas.
Délai d'intervention précisé.

Seconde réunion en présence de l'équipe ou aidants demandeurs
et de l'équipe pluriprofessionnelle pour approfondir la demande.

Accompagnement équipe mobile.

Sur lieu de vie : réunion, évaluations de la personne, observations.
→ Analyse pour propositions d'actions.

Synthèse équipe mobile et demandeurs.

Accompagnement à la mise en œuvre.

Évaluation.

→ Arrêt intervention avec contact ultérieur à 3 mois.

→ Reprise de la démarche d'évaluation
des problématiques persistantes.